

Louis Alexandre **PICARD**
Fils de François et Marie Jeanne Léger

Métier du père : bourgeois de Paris

Mariage des parents :

ET X 323 Le 26.07.1716 Ct de mariage devant Antoine Delafosse et

François Picard, bourgeois de Paris, y demeurant rue de la Cossonerie Paroisse St Eustache, fils de Jean François Picard, aussi bourgeois de Paris, et Françoise Pierron, et Marie Langelier femme délaissée de Roger Léger, écrivain pour le public, demeurant rue et paroisse susdite, autorisée par justice à l'effet du mariage après la sentence qu'elle a obtenue au Châtelet de cette ville le 14 du présent mois, stipulant pour Jeanne Léger fille dudit Roger Léger et d'elle. 700 livres de dot en habits, meubles, linge, et hardes. 350 livres de douaire préfix.
Les deux futurs signent.

Page d'accueil

Affichage du document

[Enlever la surbrillance](#) | [Précédent](#) | [Explorer par identification](#) | [Explorer par lieu géographique](#) | [Recherche](#)

1771-1800 (Volume IV)

PICARD, LOUIS-ALEXANDRE, bijoutier, joaillier, orfèvre et lieutenant de milice, né dans la paroisse Saint-Eustache à Paris vers 1728, fils de Pierre-François Picard et de Marie-Jeanne Léger, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 27 avril 1799.

Selon toute évidence, Louis-Alexandre Picard fait l'apprentissage de son métier à Paris puis, vers 1750, s'engage dans la cavalerie où il sert pendant deux ans. Son service terminé, il s'établit à Bordeaux où il séjourne deux ans et demi. Il arrive à Québec en 1755, s'installe rue de l'Escalier avec l'orfèvre Jacques TERROUX et se lie aussitôt avec le chef de file des orfèvres de la ville, Ignace-François DELEZENNE. Dès le mois d'octobre, « désirant s'établir en son particulier », il propose à Terroux de dissoudre l'association qu'ils avaient conclue verbalement et de lui racheter sa part. Picard installe sa boutique rue Saint-Louis et travaille dès lors pour Delezenne.

Ce dernier a fort à faire avec les commandes d'orfèvrerie de traite qui lui viennent de BIGOT. Les sommes qu'il verse à Picard s'élèvent, à l'automne de 1756, en cette période de pénurie de numéraire, au total impressionnant de 2 729#, versées en or et en argent. Ces pièces seront utilisées pour la fabrication d'« effets d'argenterie d'orfèvrerie et autres Bijoux de la dite profession ». À cette époque, Picard met au point de nouveaux outils qui lui permettent de produire plus rapidement tout en utilisant moins de matériau précieux. Il engage successivement trois apprentis : Amable Maillou en 1756, Jean-François Risbé en 1757 et Charles Diverny, dit Saint-Germain, en 1759. Vers 1758, il déménage rue de la Montagne où se trouve l'atelier de Delezenne ; son apprenti Risbé, qui demeurait chez lui l'année précédente, habite chez Delezenne en 1758. Son mariage, en mai 1759, avec Françoise Maufils, de qui il a eu une fille au mois de janvier précédent, nous fait connaître son cercle d'amis. Lors du témoignage de liberté au mariage, Delezenne, « qui a fréquenté Le dit picard depuis [quatre ans] qu'il est en Canada », affirme savoir ce qu'il a « dans l'âme ». Quelques jours plus tard, Delezenne assiste à la signature du contrat de mariage en compagnie de Christophe PÉLISSIER et de Jacques Imbert*, agent des trésoriers généraux de la Marine, que l'on peut soupçonner d'avoir eu des accointances avec la Grande Société [V. Michel-Jean-Hugues PÉAN].

À l'été de 1759, l'activité bourdonnante de l'atelier de la rue de la Montagne est interrompue brutalement par le siège de Québec. La paix revenue, Picard se lance dans des activités immobilières intenses qui l'occuperont pendant plusieurs années. Il garde contact avec Delezenne qui poursuit ses activités d'orfèvre de traite avec de nombreux négociants. Ne tardant pas à se relancer en affaires, Picard acquiert de son ex-associé Terroux pour 1 000# d'« Effets, marchandises, et [...] pierreries d'orfèvrerie [...] pour estre Employées En son commerce ». Mais la crise économique sévit et les affaires ne semblent plus aussi prospères. Malgré des efforts répétés, Picard n'arrive pas à vendre sa maison de la rue de la Montagne, même « à très bon marché [selon] des conditions fort avantageuses pour l'acquéreur ». À ces problèmes financiers s'ajoute celui des apprentis : Philippe Bélanger résilie son contrat en 1766, et Louis Migneau s'enfuit en 1772. Comble de malchance, son fils Pierre se noie en 1775 et une nouvelle guerre s'annonce. Picard reçoit au mois d'août une commission de lieutenant dans la milice canadienne de Québec. Le 31 décembre 1775, il était de garde au poste de Près-de-Ville lorsque celui-ci est attaqué par le major général Richard Montgomery. À l'issue de l'engagement, non seulement les Américains ont perdu 36 hommes, dont Montgomery, mais leurs troupes sont mises en déroute.

La paix rétablie, Picard entreprend la construction d'une nouvelle maison, rue des Remparts, celle de la rue de la Montagne ayant été lourdement endommagée. Même si Picard s'obstine à demeurer à Québec, la capitale de l'orfèvrerie de traite est dorénavant Montréal. Bien qu'une certaine activité lui permette d'engager l'apprenti Michel Létourneau en 1783, Picard fait faillite : il ne peut acquitter des traites de 9 380# sur sa maison et est emprisonné. Libéré en 1785, il remonte lentement la pente. Il loge successivement rue Saint-Jean et place du Marché. En 1795, il signe avec six autres orfèvres de Québec une pétition demandant qu'une loi relative à l'utilisation des forges ne s'applique pas à eux, car elle leur porte préjudice à plusieurs égards [V. Michel Forton*]. Peu après il se résigne, malheureusement trop tard, à déménager à Montréal. Les Pierre Huguet*, dit Latour, Dominique Rousseau* et Robert Cruickshank* y dominent alors le marché.

L'œuvre de Picard est pratiquement inconnu. Seul un gobelet conservé au Musée du Québec, portant le poinçon AP dans un rectangle, lui a été attribué.

ROBERT DEROME

ANQ-M, État civil, Catholiques, Notre-Dame de Montréal, 28 avril 1799.— ANQ-Q, État civil, Catholiques,

Louis-Alexandre **PICARD**
Fils de François et Marie-Jeanne **LÉGER**

ET X 445 Le 28.07.1738 Inventaire après décès devant Louis Delafosse

A la requête de Marie-Jeanne **LÉGER**, veuve de François **PICARD**, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Cossonnerie, paroisse St Eustache, tant en son nom à cause de la communauté entre elle et défunt son mari, que comme tutrice de Anne-Jeanne, François, Rose, et **Louis PICARD**, habilités à se porter héritiers de leur père. En la présence de Nicolas **LASNIER**, marchand fruitier, subrogé tuteur. Tutelle homologuée par sentence du Châtelet du 22.07.

Elle occupe un petit bouge au rez-de-chaussée, une cuisine et deux chambres au troisième étage dans la maison dont le principal locataire est le sieur **HELUIS**, chandelier, pour un loyer de 140L par an.

François **PICARD** est décédé dans la maison le 15.09.1733.

Un peu d'argenterie et quelques bijoux en or avec diamants et une topaze.

Contrat de mariage le 28.07.1716 devant Antoine Delafosse.

Marie-Jeanne **LÉGER** est marchande de poissons en gros et plusieurs vendeuses de poissons lui doivent de l'argent. La communauté des jésuites de la rue St Jacques lui doit 1000L.

Une quittance de monsieur **FROISSART** prêtre de St Eustache pour le convoi de François **PICARD** du 16.09.1733 de 64L 10 sols pour les frais funéraires.

ET X 462 Le 10.06.1743 Contrat de mariage devant Louis
Delafosse

Furent présents Antoine **BRUERE**, maître oiselier, et Catherine **CAILLOU** sa femme, demeurant quai de la Mégisserie, paroisse St Germain l'Auxerrois, stipulant pour Toussaint **BRUERE** leur fils mineur, maître oiselier, demeurant avec eux, et Antoine-Nicolas **BRUERE**, maître oiselier, et Marie-Jeanne **LEGER** sa femme, demeurant rue de la Cossonnerie, paroisse St Eustache, stipulant pour Anne-Jeanne **PICARD**, fille mineure de défunt François **PICARD**, bourgeois, et de ladite Marie-Jeanne **LEGER**.

Parmi les témoins ; Pierre-François et Louis-François **PICARD**, bourgeois de Paris, frères.

Les futurs époux seront communs en biens. 1500L de dot dont 900 comptant et 600 en marchandises d'oisellerie. Un tiers entrera dans la communauté. 500 L de douaire.

Tout le monde a signé sauf Antoine-Nicolas **BRUERE**.